



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Sous-comité des droits internationaux de la
personne du Comité permanent des affaires
étrangères et du développement international**

SDIR • NUMÉRO 061 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 6 décembre 2012

—
Président

M. Scott Reid

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 6 décembre 2012

•(1305)

[Traduction]

Le président (M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC)): Bon très bien, tout le monde, la séance est ouverte.

[Français]

Bienvenue à la 61^e séance du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, en ce jeudi 6 décembre 2012.

[Traduction]

La séance d'aujourd'hui est télévisée, pour les téléspectateurs n'ajustez pas votre appareil; le fait que nous soyons tous en noir et en blanc est pure coïncidence.

Nous recevons comme témoins aujourd'hui Mario Silva, un ami de longue date et un ancien membre du comité.

Mario, je suis heureux de vous voir ici, c'est toujours un plaisir.

Je veux signaler aux membres du comité que quelquefois nous dépassons le temps qui nous est alloué. Aujourd'hui, nous ne pourrions probablement pas le faire étant donné que nous sommes le 6 décembre, un jour de commémoration pour les femmes qui ont été tuées un 6 décembre il y a 23 ans. En leur mémoire, un certain nombre de déclarations des députés en vertu de l'article 31 du Règlement porteront sur elles. Je serai donc un peu plus rigoureux qu'à l'habitude sur le temps qui vous est alloué pour poser des questions, alors assurez-vous que nous puissions terminer à temps.

Mario, je vous cède donc la parole afin que vous puissiez commencer votre témoignage.

M. Mario Silva (futur président, Groupe de travail pour la coopération internationale en matière d'éducation, de mémoire et de recherche au sujet de l'Holocauste): Merci, monsieur le président et merci aux membres du comité de me permettre de comparaître aujourd'hui.

J'aimerais vous parler du travail du Groupe de travail pour la coopération internationale en matière d'éducation, de mémoire et de recherche au sujet de l'Holocauste, aussi connu sous le nom d'ITF.

Je comparais devant vous en ma capacité de futur président d'ITF, un rôle que j'assumerai à compter de mars 2013. Je suis accompagné aujourd'hui de M. Colin Boyd, directeur, Politique du multiculturalisme, à Citoyenneté et Immigration Canada, et chef de délégation du Canada à l'ITF.

[Français]

En bref, la création de l'ITF a été proposée à l'origine par le premier ministre suédois Göran Persson, en 1998. Le but était d'affirmer l'appui des chefs de file politiques et sociaux quant au besoin d'éduquer les gens au sujet de l'Holocauste, de commémorer

l'Holocauste et de favoriser la recherche à cet égard à l'échelle nationale et internationale.

L'ITF, qui comptait au départ trois membres fondateurs, soit la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis, inclut maintenant 31 pays membres, le Canada étant le 27^e membre.

[Traduction]

La demande d'adhésion du Canada a commencé en 2007, sous la direction du premier ministre et du ministre Jason Kenney. Comme le ministre Kenney l'a mentionné à Oslo en 2009, à la réunion au cours de laquelle le Canada est devenu membre à part entière de l'ITF:

« ... la qualité de membre de cet important organisme confère au Canada la possibilité de travailler à l'échelle internationale pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Ce gouvernement pense qu'il est crucial de participer aux initiatives visant à enseigner aux futures générations les leçons de l'Holocauste et à aider à prévenir de futurs actes de génocide. »

L'ITF est unique en ce sens qu'il est composé d'un mélange de représentants diplomatiques gouvernementaux et d'experts non gouvernementaux sur l'Holocauste — des universitaires, des experts en muséologie, des éducateurs et des chercheurs. L'ITF est régi par les principes exprimés dans son document fondateur, c'est-à-dire la déclaration de Stockholm, qui insiste sur l'importance de soutenir « la vérité terrible de l'Holocauste contre ceux qui en nient la réalité » et de préserver l'Holocauste dans la mémoire collective parce que cet événement peut « nous aider à comprendre la capacité de l'homme à faire le bien ou le mal ».

L'ITF est le seul organisme intergouvernemental voué exclusivement à la mémoire de l'Holocauste. Depuis la déclaration de Stockholm, des organisations internationales comme le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ont fait de la commémoration de l'Holocauste une partie intégrante fondamentale de leur mission.

[Français]

En novembre 2005, les Nations Unies ont déclaré que le 27 janvier, soit la date en 1945 à laquelle les forces russes ont libéré Auschwitz, serait la Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste.

À titre de président de l'ITF, le Canada aura l'occasion de diriger des efforts internationaux afin d'enseigner aux générations futures les leçons tirées de l'Holocauste, de lutter contre l'antisémitisme, d'aider à prévenir tout acte de génocide à l'avenir et de mettre en relief les initiatives nationales.

Le Canada s'acquitte déjà de son engagement en tant que membre de l'ITF.

Une importante délégation canadienne participe à toutes les réunions de l'ITF et contribue aux discours de tous les groupes de travail.

[Traduction]

Au cours des 10 dernières années, l'ITF a déployé des efforts considérables auprès des organisations non gouvernementales pour offrir de la formation aux enseignants et aux formateurs, notamment des lignes directrices sur l'enseignement de l'Holocauste par rapport aux autres génocides; implanter des pratiques exemplaires en matière de souvenir de l'Holocauste ainsi que des approches pour les jours de commémoration de l'Holocauste dans plusieurs pays; favoriser la nouvelle recherche au moyen de colloques et de conférences universitaires.

Aujourd'hui, l'ITF poursuit un plan de travail pluriannuel comportant des priorités dans les domaines suivants: l'identification et la commémoration des sites de mises à mort en Europe orientale situés à l'extérieur des principaux camps de la mort; la recherche sur les pratiques exemplaires dans les techniques d'enseignement, y compris la mesure de l'efficacité; l'évaluation de l'accessibilité des archives de l'époque de l'Holocauste dans tous les États membres de l'ITF.

● (1310)

[Français]

Comme président, je m'attacherai à développer les partenariats internationaux existants ainsi qu'à en forger de nouveaux, par exemple en travaillant en étroite collaboration avec l'OSCE, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe. En outre, je poursuivrai les discussions avec des pays comme l'Ukraine, la Bulgarie, la Turquie et le Portugal, qui ont tous manifesté un intérêt envers l'ITF.

De plus, par le truchement du Comité permanent de l'ITF sur l'antisémitisme et la négation de l'Holocauste, j'encouragerai l'appui au Protocole d'Ottawa qui, comme vous le savez, a été élaboré en 2010 lorsque le Canada a été l'hôte de la Coalition interparlementaire de lutte contre l'antisémitisme.

[Traduction]

En 2013, j'organiserai plusieurs rencontres, dont une cérémonie de passation à l'ambassade canadienne à Berlin, en mars; des réunions du groupe de travail de l'ITF à Berlin, en juin, ainsi qu'une réunion plénière de l'ITF à Toronto, du 6 au 10 octobre. Pour m'aider à concevoir et à mettre en oeuvre des initiatives nationales, le gouvernement a mis sur pied un conseil consultatif national, dont je suis le coprésident conjointement avec le sénateur Linda Frum. Le conseil consultatif comprend des experts provenant de partout au Canada, notamment des universitaires, des directeurs de musée, des présidents-directeurs généraux et des chefs de file de la communauté juive. Le conseil compte aussi des représentants des communautés polonaises et ukrainiennes.

[Français]

À l'échelle nationale, nous voulons rejoindre tous les Canadiens et Canadiennes, profiter de cette occasion pour sensibiliser davantage la population à l'Holocauste et accroître sa compréhension à l'égard de cet événement.

À l'échelle internationale, nous voulons démontrer l'engagement du Canada quant à l'éducation, la mémoire et la recherche au sujet de l'Holocauste. Diverses possibilités sont envisagées afin de mettre en évidence le travail réalisé dans le milieu de l'éducation. Sans aucun doute, nos écoles sont des moyens puissants pour ce qui est d'instruire les jeunes sur l'Holocauste ainsi que sur le danger que constituent les génocides et les assassinats collectifs en général.

En outre, le Canada est privilégié de pouvoir compter sur un grand nombre d'organisations non gouvernementales qui participent activement à l'éducation et à la sensibilisation à l'Holocauste.

[Traduction]

Elles travaillent étroitement avec des éducateurs, chez nous et à l'étranger, afin de veiller à ce que l'Holocauste soit intégré dans le programme pédagogique de manière à trouver écho auprès des élèves de tous âges et de toutes origines. J'aimerais souligner aujourd'hui quatre organisations, soit le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal, le Sarah and Chaim Neuberger Holocaust Education Centre de Toronto, le Freeman Family Foundation Holocaust Education Centre à Winnipeg, et le Vancouver Holocaust Education Centre. Chacun de ces centres offre des programmes en salle de classe, des excursions scolaires ainsi que de la formation et des ressources s'adressant aux enseignants. La communauté des ONG a accompli un travail formidable pour joindre les Canadiens et les Canadiennes. Toutefois, il est important d'appuyer les efforts des ONG visant à enregistrer et à préserver les témoignages des survivants de l'Holocauste comme moyen essentiel d'intéresser les différents auditoires, à mesure que nous progresserons vers un contexte d'après survie. Le conseil consultatif et d'autres intervenants communautaires ont recommandé que le gouvernement du Canada travaille avec les centres dans le but de préserver les témoignages des survivants de l'Holocauste.

[Français]

Il s'agit d'un projet de grande envergure, compte tenu de l'importante population de survivants au Canada. Ce projet sera un outil d'éducation essentiel à mesure que nous progresserons vers un contexte d'après-survie.

Les objectifs fondamentaux du gouvernement du Canada relativement à la préservation des témoignages des survivants, notamment celui de protéger les fonds de renseignements contre toute détérioration, sont d'accroître l'accessibilité à ces derniers pour le public, grâce à la technologie numérique, et de faciliter leur utilisation dans des contextes pédagogiques en tant que puissant outil de sensibilisation. Les témoins encore vivants qui ont été en mesure de transmettre leur histoire personnelle et leurs souvenirs font partie intégrante de l'éducation sur l'Holocauste.

● (1315)

[Traduction]

Les jeunes sont une autre composante essentielle de l'éducation sur l'Holocauste qui exigent une attention particulière. Le Canada travaillera avec le Yad Vashem en Israël, qui organise un concours international de conception d'affiches en collaboration avec les collèges postsecondaires d'art et de design du monde entier. Et, au cours de l'année de présidence du Canada, pour souligner la contribution essentielle qu'apportent les enseignants dans le domaine de l'éducation sur l'Holocauste, nous établirons un partenariat avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada afin de reconnaître un enseignant ou une enseignante pour ses pratiques exemplaires en enseignement sur l'Holocauste.

Quant à la commémoration, un travail considérable a déjà été accompli. Sous l'égide du ministre John Baird, des progrès ont été réalisés en vue de l'érection d'un monument national de l'Holocauste ici même à Ottawa. Et par l'entremise du Programme de reconnaissance historique pour les communautés du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, plus de 2,5 millions de dollars en financement ont été octroyés en vue de projets qui commémorent les expériences des juifs canadiens en raison des politiques de restriction de l'immigration en vigueur durant la Deuxième Guerre mondiale.

Par exemple, en 2013, une exposition itinérante créée par le Vancouver Holocaust Education Centre mettrait en lumière l'internement de 2 000 réfugiés juifs en tant que sujets d'un pays ennemi dans des camps en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Une autre exposition itinérante s'articulera autour de l'histoire du *MS St. Louis*.

[Français]

Malgré l'histoire sombre de l'Holocauste, cette époque est jalonnée d'exemples d'abnégation, pour le bien des autres, et de la capacité des humains à défendre des valeurs morales. C'est dans cet esprit que Postes Canada émettra un timbre, le 17 janvier 2013, pour souligner le courage de Raoul Wallenberg. M. Wallenberg, architecte et diplomate suédois, a aidé à sauver la vie de milliers de juifs hongrois pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il est aussi le premier citoyen honorifique canadien. Une exposition itinérante provenant de la Suède et mettant en évidence la vie et le courage de Raoul Wallenberg est actuellement en montre au Musée canadien de la guerre.

[Traduction]

Comme je l'ai mentionné plus tôt, un troisième domaine clé pour l'ITF est la recherche — afin de faire davantage la lumière sur l'Holocauste et ses forces motrices, dans le but de prévenir le génocide, le nettoyage ethnique, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Au cours de mon année de présidence, de la nouvelle recherche sera appuyée par le truchement d'une conférence universitaire internationale qui aura lieu les 6 et 7 octobre à l'Université de Toronto. Cette conférence, qui sera ouverte au grand public, aura pour thème « Nouveaux chercheurs universitaires, nouvelles recherches sur l'Holocauste », et elle ciblera les jeunes chercheurs universitaires à la fois au Canada et dans le monde entier.

Un comité directeur, composé d'universitaires principaux, coprésidé par M. Michael Marrus et Mme Doris Bergen, veillera à l'organisation de la conférence. De plus, pour aider les chercheurs universitaires, Bibliothèque et Archives Canada — qui détient une importante collection de documents portant sur l'Holocauste — élaborera un guide de recherche contenant des détails sur ces dossiers et la marche à suivre pour accéder à ceux-ci.

J'arrive maintenant à la fin de mon allocution. Mais, avant de vous céder la parole pour poser des questions, j'aimerais lancer une invitation au comité pour qu'il assiste à une cérémonie formelle à Berlin le 5 mars 2013, au cours de laquelle la présidence de l'ITF passera de la Belgique au Canada.

[Français]

Votre présence renforcera l'engagement de tous les partis politiques au Canada à veiller à ce que les générations futures puissent comprendre les causes de l'Holocauste et songer à ses nombreuses conséquences. En examinant la situation aujourd'hui, on peut conclure que tant qu'il y aura du racisme, de l'antisémitisme et des génocides dans le monde, l'histoire de l'Holocauste demeurera pertinente et réelle.

[Traduction]

Il me fera plaisir de répondre à vos questions et de discuter avec le comité de la possibilité que les membres prennent part à des activités organisées au cours de l'année de la présidence du Canada.

Je vous remercie de cette occasion de m'entretenir avec vous aujourd'hui, monsieur le président.

●(1320)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Silva.

Nous allons maintenant passer à M. Sweet. Nous pouvons nous en tirer avec des séries de questions de six minutes, mais si jamais il semble que nous allons manquer de temps, je vais réduire les autres séries de questions à cinq minutes et j'essaierai de le faire de façon équitable pour tous les partis.

Pourquoi ne commençons-nous pas par M. Sweet?

M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux me faire l'écho de ce que vous avez dit relativement à l'importante, positive et considérable contribution de M. Silva à notre comité par le passé. Bien que la composition du comité soit excellente à l'heure actuelle, nous manquons certainement ses observations et son travail acharné.

J'ai eu l'honneur de partager une plateforme avec M. Silva il y a quelques semaines. Nous avons eu le plaisir de recevoir un prix humanitaire de la Hamilton Jewish Federation. Je pense qu'il l'a bien mérité — beaucoup plus que moi d'ailleurs — pour ses très nombreuses années d'excellent travail à lutter contre l'antisémitisme et à soutenir la commémoration de l'Holocauste.

Je ne puis vous dire combien je me réjouis de savoir que non seulement nous assumerons la présidence en 2013, mais que c'est un ancien député, M. Mario Silva, qui occupera la présidence.

Dans sa déclaration préliminaire, il a mentionné quelques actions canadiennes passées. Malheureusement, il y a l'incident du « *St. Louis* », et l'internement des juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ce sont des taches sur notre passé. Nous devons tout faire pour faire le contraire maintenant et nous assurer que les gens n'oublient pas l'Holocauste. Bien sûr, il est tout aussi important d'arrêter la diffusion de l'antisémitisme, dont on a entendu parler grâce au témoignage que nous avons reçu lorsque nous avons travaillé ensemble à la Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme.

Je sais que cette introduction est assez longue, mais je voulais exprimer d'emblée toute mon appréciation pour la présidence de M. Silva. Je sais qu'il fera du bon travail. Je ne le fais pas pour alourdir son fardeau; j'ai tout simplement confiance en ce qu'il fera et je m'en réjouis.

Monsieur Silva, il y a maintenant 31 pays qui font partie de l'ITF. Quels efforts sont déployés pour en recruter davantage?

M. Mario Silva: Monsieur Sweet, merci beaucoup pour votre généreuse introduction. Ce fut un honneur de partager le podium avec vous. Et vous méritez certainement de recevoir ce prix.

Une partie du renforcement institutionnel qui aura lieu pendant ma présidence visera à susciter l'adhésion d'autres pays. Plus particulièrement, le gouvernement du Canada m'a demandé de travailler à l'adhésion de l'Ukraine en tant que pays membre. À l'heure actuelle, l'Ukraine n'est pas membre de l'ITF. Comme vous le savez, environ 1,5 million de personnes ont été tuées lors de la Shoah en Ukraine. C'est une composante très importante de leur histoire de l'Holocauste et c'est pourquoi nous devons tendre la main à ce pays.

Présentement, l'ITF ne dispose pas de financement de programmes pour les différents pays, y compris les pays non membres. L'Ukraine a déjà pu tirer profit — ou du moins les ONG ukrainiennes — d'une partie du financement de l'ITF.

D'autres pays ont également montré un intérêt: la Bulgarie, l'Albanie et le Liechtenstein. Nous comptons également des pays membres observateurs, comme le Portugal, la Turquie et la Macédoine, qui ont manifesté leur intérêt à peut-être devenir des membres à part entière. J'espère que durant ma présidence, je susciterai l'intérêt non seulement des 31 pays membres, mais aussi d'autres pays comme ceux que j'ai mentionnés pour voir s'ils ne voudraient pas devenir des membres observateurs ou bien des membres à part entière, ou du moins à faire avancer leurs dossiers pendant mon mandat.

Pour devenir membre à part entière, il faut suivre un processus bien précis. Les 31 pays membres de l'organisation fonctionnent essentiellement par consensus. Tous les pays membres doivent être d'accord.

Comme je l'ai mentionné, le Canada est devenu membre sous le leadership du premier ministre et du ministre Jason Kenney en 2007. Le Canada est devenu un membre observateur au terme d'un consensus convenu entre les États membres. Le Canada a dû ensuite préparer une étude de base. Il est par après devenu membre liaison, qui est une autre étape à suivre. Il est finalement devenu membre à part entière en 2009. Le fait que le Canada assurera la présidence du comité en 2013 témoigne de l'excellent travail fait par le Canada à l'échelle internationale ainsi que de son engagement envers l'ITF. C'est une initiative d'envergure et un engagement d'importance.

Nous espérons que pendant notre année de présidence, nous serons en mesure de renforcer l'organisation. Bien sûr, nous souhaitons laisser l'organisation en meilleure position qu'au début.

D'après les différents membres à qui j'ai parlé, ils s'attendent à ce que le Canada réussisse bien. Le Canada est un pays vers lequel le monde se tourne pour qu'il exerce un leadership sur diverses questions, non seulement pour combattre le déni de l'Holocauste dans des pays comme l'Iran et non seulement pour des questions concernant l'antisémitisme qui s'insinue un peu partout dans le monde, même dans des pays membres en Europe, ce qui cause de graves préoccupations. Je pense que le Canada a un rôle à jouer. Nous pouvons également faire du réseautage auprès d'autres pays pour nous assurer de faire un bon travail pour l'organisation et de la laisser plus forte qu'au début de notre présidence.

• (1325)

M. David Sweet: Très bien.

Le président: Malheureusement c'est tout le temps qu'il vous restait.

M. David Sweet: Merci, monsieur le président et monsieur Silva.

Le président: Monsieur Marston.

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Merci, monsieur le président.

Je souhaite bon retour à Mario. Je vais garder tous mes bons mots à votre égard aux termes de mes six minutes à la fin de la réunion.

Pour moi c'est un sujet très sérieux. Lorsque j'avais 12 ans au Nouveau-Brunswick, une voiture contenant des personnes ayant eu une dispute est passée devant ma maison, et une boîte pleine d'images est sortie par la fenêtre. Comme tout autre jeune de 12 ans, je suis allé voir ce que c'était. Il s'agissait de photos qui avaient dû avoir été prises par un gardien dans une prison. Cela montrait des choses que je ne mentionnerai pas ici, mais l'une d'entre elles montrait une femme que l'on plaçait dans un four crématoire. Pour un petit garçon de 12 ans, ça m'a marqué à tout jamais. Il en est découlé deux choses: ma croyance dans les droits de l'homme et mon sentiment pour ce qui est de la nécessité de l'éducation.

J'ai un dicton que je relate souvent aux jeunes gens à qui je parle: avec la connaissance viennent les responsabilités. Lorsque j'ai vu ces photos ce jour-là, j'ai eu un sentiment de responsabilité qu'un garçon de 12 ans ne devrait pas avoir, c'est-à-dire que d'une façon ou d'une autre la société ou le monde était devenu un endroit effrayant. L'histoire du *St. Louis* et d'autres récits du genre démontrent qu'une bienveillante négligence, sans complicité directe, peut mener à de nombreuses morts. D'autre part, il y a les récits des gens merveilleux qui ont risqué leurs vies, leurs familles et tout ce qu'ils possédaient pour lutter contre ce phénomène. C'est une histoire qu'il faut raconter.

Maintenant, à quels obstacles faites-vous face pour diffuser cette histoire au Canada? Y a-t-il de nombreuses obstructions ou bien cela se déroule-t-il sans heurts?

M. Mario Silva: Merci beaucoup et merci de nous avoir raconté ces histoires personnelles. Il s'agit d'un comité où chacun des membres a été touché d'une façon ou d'une autre par un événement dans notre vie qui a fait en sorte que nous voulons nous impliquer dans la question des droits de l'homme.

Pour ce qui est de l'éducation, vous avez raison de dire qu'avec la connaissance viennent les responsabilités. Et j'ajouterais qu'avec le pouvoir viennent les responsabilités. Je pense que le comité a un rôle très important à jouer en matière d'éducation pour lutter en faveur des droits humains.

Nous avons reçu énormément d'appui du gouvernement pour notre année de présidence, et le Canada a investi considérablement dans la sensibilisation à l'Holocauste, dans l'établissement de statistiques et de recherches. Deux millions et demi de dollars ont été engagés pour le projet de reconnaissance historique de la communauté juive et une partie de cette étude de base réalisée par le Canada lorsqu'il est devenu membre de l'ITF portait sur la mise sur pied d'un groupe de travail national dirigé par B'nai Brith et le professeur Alain Goldschlager, qui était président du comité. Ils ont fait un excellent travail non seulement de commémoration mais aussi de diffusion de la connaissance et d'accroissement de la sensibilisation des Canadiens sur ce qui s'est passé pendant cette période très tragique de notre histoire.

Nous allons mettre en branle toute une série d'initiatives pour commémorer notre année à la présidence. Elles viendront sous peu. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons un comité consultatif. Nous avons transmis cette information au comité consultatif afin d'obtenir sa rétroaction et pour développer les initiatives. Et bien sûr, nos initiatives sont soutenues par le ministère et le gouvernement. C'est quelque chose qui est pris très au sérieux et qui obtient du financement valable.

Je ne sais pas si M. Boyd...

• (1330)

M. Wayne Marston: Si vous me permettez d'intervenir juste une seconde.

M. Mario Silva: Oui tout à fait.

M. Wayne Marston: Il y a un autre point. Je ne veux pas couper la parole à Colin, mais c'est relié à cela.

Aujourd'hui, dans nos établissements d'éducation, en raison de la situation entre Israël et les Palestiniens, il y a une certaine réaction et il y a différentes réponses. Pour ceux qui examinent les événements de l'Holocauste de manière isolée, il y a une perspective. Cet équilibre, comment faites-vous lorsque vous parlez à des gens dans la collectivité, lorsque vous essayez de les éduquer? Je suis certain qu'il y a une réaction qui se produit lorsque vous y êtes. Comment faites-vous face à cela?

M. Mario Silva: Eh bien, c'est difficile pour des pays comme le Canada, car l'éducation est une compétence provinciale, et donc, nous traitions avec nos homologues provinciaux pour voir quelles sont leurs pratiques exemplaires et leurs objectifs en ce qui a trait à la façon dont l'Holocauste est enseigné.

Nous avons également une série de formules de financement à l'ITF pour venir en aide à différents établissements d'enseignement pour aider également les enseignants. Dans le cadre de l'ITF et par le biais des différents comités d'experts, il existe également différents outils qui montrent comment on peut mieux enseigner certains de ces sujets et faire face à tous les enjeux que vous venez de mentionner.

Au Canada, monsieur le président, vous vous souvenez que nous avons également connu certains défis lorsque nous avons coprésidé le comité sur l'antisémitisme, notamment pour voir comment nous pourrions ramener ensemble tous les Canadiens de tous bords. Je crois que cela est très important.

C'est un défi, mais ce n'est pas un défi insurmontable, car nous tous qui croyons en les droits de la personne, nous devons également lutter contre l'antisémitisme, la xénophobie, la propagande haineuse, etc. Nous devons oeuvrer ensemble et c'est dans cet esprit que je viens devant vous. Comme je l'ai mentionné, je vous invite toutes et tous à participer à certaines des activités organisées pendant notre année de présidence.

Je ne sais pas si M. Cotler a quelque chose à ajouter.

M. Wayne Marston: Pendant les 15 secondes qui me restent, j'ajouterai simplement que j'ai été très heureux de vous accueillir ici au comité. J'en suis en fait le vice-président et j'essaie donc de me mettre à votre place ici maintenant.

M. Mario Silva: Merci.

Vous vous en sortirez très bien, j'en suis certain.

Le président: Monsieur Cotler, allez-y s'il vous plaît.

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais également me joindre à ce chaleureux accueil. Mario Silva nous manque au sein du comité. Je crois que j'en suis le vice-président uniquement parce qu'il n'est plus là maintenant, et donc je voulais lui exprimer notre appréciation pour son travail au comité par le passé et pour son leadership à l'ITF désormais.

J'aimerais lui poser deux questions, lesquelles découlent de son allocution que j'ai d'ailleurs trouvée très complète et très utile.

Ma première question, Mario, porte sur le fait que vous avez dit dans votre mémoire que malgré l'histoire sombre de l'Holocauste, on retrouvait des exemples extraordinaires d'abnégation pour autrui et de la capacité des êtres humains de défendre des valeurs morales. À ce sujet, vous avez mentionné le nom de Raoul Wallenberg, le premier citoyen honorifique canadien. Je me demande si, dans ce contexte, l'ITF pourrait peut-être, comme cadre de référence pour ses activités commémoratives, parler du travail des sauveteurs. Il s'agit de travail qui inspire et c'est particulièrement une source d'inspiration pour les jeunes et Raoul Wallenberg est un modèle tout particulier.

Comme vous le savez, le 17 janvier a été marqué d'une pierre blanche ici au Canada comme étant la journée qui rendrait hommage à Raoul Wallenberg. Je me demande si l'ITF, à lui seul ou de concert avec d'autres, a des projets dans le cadre de cette journée commémorative de Raoul Wallenberg au Canada, et pour ce qui est peut-être de créer une journée commémorative à la mémoire de Raoul Wallenberg dans d'autres pays membres de l'ITF. C'est ma première question.

Vous avez dit plus tôt qu'un troisième domaine clé pour l'ITF était la recherche, afin de faire davantage la lumière sur l'Holocauste et ses forces motrices, dans le but de prévenir le génocide, le nettoyage ethnique, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Au sujet du thème très important de la prévention, je me demande si une partie de votre recherche pourrait porter sur le phénomène dangereux de l'antisémitisme génocidaire, voire même l'antisémitisme génocidaire sanctionné par un État, où l'on voit converger l'incitation aux crimes les plus horribles, notamment le génocide, qui s'insère dans la plus éternelle des haines, à savoir l'antisémitisme. Vous connaissez cela très bien; je n'ai pas besoin de m'éterniser.

Voilà donc mes deux questions.

• (1335)

M. Mario Silva: Merci beaucoup professeur Cotler.

Pour répondre à votre première question — et c'est là l'importance des justes parmi les nations, je devrais peut-être informer les membres du comité que je vais animer un panel ce soir au Musée canadien de la guerre. Le professeur Cotler sera un des conférenciers, aux côtés d'Irving Abella, Aron Máthé et Brian Palmer. Cela commencera à 19 heures. Vous êtes tous invités à y assister.

Il s'agit effectivement d'un des grands humanitaires que le Canada a, à juste titre, choisis comme son premier citoyen honorifique. Il s'agit du centenaire de sa naissance. En 2013, Postes Canada émettra un timbre pour rendre hommage à Raoul Wallenberg.

Y a-t-il autre chose, au-delà du timbre?

M. Colin Boyd (directeur, Politique du multiculturalisme, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration): Il y aura également un événement public.

M. Mario Silva: Il y aura d'autres événements publics.

Une des choses sur lesquelles nous voulons nous concentrer pendant cette séance plénière à Toronto, c'est une soirée dédiée aux justes parmi les nations. Nous pensons qu'il s'agit d'une excellente occasion également d'inviter les extraordinaires et fabuleuses communautés multiculturelles du Canada. Même si cela était un épisode très sombre de l'histoire de l'humanité, des gens incroyables de différents pays ont en fait risqué leur vie pour sauver d'autres gens.

Raoul en est un exemple, mais il en existe bien d'autres. Vous êtes nombreux à savoir que j'ai souvent parlé de Sousa Mendes, par exemple, mais il y a certainement de très nombreuses autres personnes. Il y a tout le travail exceptionnel de la communauté musulmane d'Albanie pour cacher des juifs pendant cette période terrible. Il y a eu une exposition BESA il n'y a pas très longtemps au Musée de la guerre.

C'est magnifique de faire participer les différentes communautés ainsi que les différentes communautés confessionnelles lors de cette soirée que nous dédions aux justes parmi les nations.

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il serait important, d'essayer de donner une dimension internationale à la question avec l'ITF, laquelle a un rôle thématique à jouer pour reconnaître les justes parmi les nations. Nous allons probablement rendre hommage à certains des descendants des justes parmi les nations au Canada pendant cette année, ce qui est assez fantastique. Nous travaillons de concert avec les amis canadiens de Yad Vashem à ce chapitre.

Pour ce qui est de la recherche et de la prévention, je crois que vous avez raison, à savoir que nous ne pouvons pas être une organisation qui se concentre uniquement sur le passé, sans nous soucier de la négation de l'Holocauste ou de l'intention à inciter les gens au génocide, ce qui est ce que vous avez mentionné plusieurs fois de manière très éloquente au sujet d'Ahmadinejad ou des intentions génocidaires de l'Iran à l'égard de l'État d'Israël et du peuple juif. C'est une question pour laquelle j'aurais le soutien des députés et certainement du gouvernement pendant mon année de présidence pour parler haut et fort et m'assurer de nous opposer à l'antisémitisme et à la xénophobie et dire qu'en fait nous sommes confrontés à des pays qui ont des intentions génocidaires également et que nous n'avons pas peur de le dire.

Je crois que c'est un volet très important pour l'organisation. Si nous voulons tirer les leçons de l'Holocauste et dire « jamais plus » même si le professeur Yehuda Bauer déteste cette expression, et si nous voulons être des chefs de file, eh bien nous devons faire entendre notre voix et parler plus ouvertement lorsque nous voyons des régimes ou des personnes commettre des actes d'antisémitisme, d'incitation à la haine ou d'incitation au génocide.

L'hon. Irwin Cotler: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

J'ai fait une erreur. Ça aurait dû être le tour de M. Schellenberger puis du professeur Cotler.

L'hon. Irwin Cotler: C'est bien ce que je pensais monsieur le président, mais je n'ai pas désiré vous interrompre.

Le président: À cheval donné, on ne regarde pas la bride.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Passons maintenant à M. Schellenberger, puis à M. Jacob et à Mme Grewal. Nous allons ainsi rectifier le tir. Toutes mes excuses.

Monsieur Schellenberger.

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Je crois que M. Cotler a pris mes questions.

Des voix: Oh, oh!

M. Gary Schellenberger: Il s'agissait de très bonnes questions, monsieur, donc je n'y vois aucun inconvénient.

Bienvenue, monsieur Silva. Nous avons passé un certain nombre d'années ensemble au comité du patrimoine et donc je suis très heureux de vous revoir. Je vois que vous faites un très bon travail.

J'ai un certain nombre de questions. D'abord, pensez-vous que l'antisémitisme continue à exister au Canada? Si c'est le cas, dans quelle mesure l'antisémitisme est-il un problème au Canada? À votre avis, est-ce que l'antisémitisme s'est atténué ou bien renforcé au Canada au cours des dernières décennies? À votre avis, le Canada a-t-il adopté jusqu'à présent suffisamment de mesures pour lutter contre l'antisémitisme?

●(1340)

M. Mario Silva: Merci pour vos questions monsieur Schellenberger.

L'antisémitisme est un problème malheureusement. C'est un phénomène mondial. On le retrouve dans toutes les sociétés. Il s'agit d'un incroyable problème de haine. J'aimerais vous donner quelques statistiques pour que vous puissiez voir comment les choses évoluent, pour le moins au Canada.

En 2010, B'nai Brith Canada a indiqué que le nombre d'incidents antisémites avait augmenté de 11 p. 100 au Canada, y compris 479 cas dans la grande région métropolitaine de Toronto.

Selon Statistique Canada, en 2010, la plupart des crimes haineux motivés par la religion sont commis contre la foi juive, un résultat qui semble concorder avec les années précédentes. En 2010, il y a eu 204 incidents de crimes haineux contre la foi juive, ce qui représente près de 6 cas sur 10 ou 55 p. 100 de tous les incidents à motivation religieuse.

Nous savons que les crimes haineux comptent parmi les crimes les moins signalés.

Pour répondre à votre question, aussi bien d'après le rapport de B'nai Brith que de Statistique Canada, malheureusement le mal pernicieux de la haine contre les juifs, l'antisémitisme comme on l'appelle, est encore très prévalent dans notre société.

Une série de mesures ont été prises. Sous le Parlement précédent, sous le leadership de Scott Reid, du professeur Irwin Cotler et de moi-même, des parlementaires du monde entier sont venus à des conférences ici à Ottawa. Il s'agissait d'une mesure importante prise par le Parlement pour montrer son engagement dans la lutte contre l'antisémitisme, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Notre groupe de travail national a fait de même en présentant un rapport.

Un très important document est ressorti de cela — le Protocole d'Ottawa, qui présente des recommandations au gouvernement. En 2011, les ministres Jason Kenney et John Baird ont signé au nom du gouvernement du Canada ce protocole, ce qui en a fait un document officiel du gouvernement canadien.

J'espère que ce document, le Protocole d'Ottawa, basé sur le travail lancé par le professeur Cotler dans le cadre de la Déclaration de Londres, sera aussi signé par d'autres pays. La promotion du Protocole d'Ottawa et la reconnaissance du travail fait en collaboration avec les membres de tous les partis pour promouvoir ce protocole très important feront partie du mandat que j'exercerai durant la présidence du Canada.

Il nous faut également travailler avec les écoles. Cela signifie travailler avec les provinces pour voir comment le sujet est enseigné, quel format est utilisé et comment la question est abordée.

Je dirais que la lutte contre la propagande haineuse sur Internet est ce qui nous préoccupe le plus. Les attaques contre le peuple juif sur Internet sont féroces. Il est très troublant de voir comment ils sont continuellement ciblés, à l'échelle nationale et internationale. Il faut attirer beaucoup d'attention et investir dans l'éducation et aussi adopter une loi pour trouver le moyen de lutter contre ce mal.

Je ne sais pas si vous avez autre chose à ajouter, monsieur Boyd.

M. Colin Boyd: Par le biais de notre programme pour le multiculturalisme, nous avons appuyé certaines initiatives visant à mettre en place des outils dans les écoles. Une des initiatives notables de M. Tony Comper, cofondateur de Finissons-en avec l'antisémitisme sans tarder, a été la création d'une boîte à outils pour les enseignants qui, je crois, a été distribuée dans les écoles et à 800 000 étudiants. Il s'agit d'un effort considérable.

Nous avons également appuyé d'autres types d'initiatives entreprises par l'organisation internationale intitulée Facing History and Ourselves, basée à Londres, à Boston et à Toronto et qui a fait du travail innovateur autour de l'éducation sur l'Holocauste dans les écoles.

• (1345)

M. Gary Schellenberger: Me reste-t-il du temps?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Gary Schellenberger: Est-ce ce qu'on a refusé d'enseigner vos programmes dans les écoles?

M. Colin Boyd: Je crois que, comme toujours, le problème avec les systèmes d'éducation décentralisés, c'est que vous pouvez élaborer des lignes directrices et des outils. Il s'agit ensuite de vous assurer à ce qu'ils soient vraiment utilisés dans les salles de classe. La question a été posée plus tôt pour savoir quels sont certains des obstacles. Je crois que l'obstacle consiste à impliquer les enseignants, sur une base individuelle, de manière à ce qu'ils se sentent à l'aise d'enseigner un sujet extrêmement complexe et difficile. Non seulement l'Holocauste lui-même est un sujet complexe et difficile à enseigner, mais l'antisémitisme est un sujet difficile et parfois séparé qui nécessite un enseignement.

Le Royaume-Uni — un de nos bons partenaires à l'ITF — a récemment entrepris ce qui est probablement le plus grand projet de recherche au monde en éducation dans ce domaine, par le biais de l'Institute of Education à la University of London. Ils ont parlé à des milliers d'enseignants de partout au Royaume-Uni et leur ont demandé ce qu'ils pensaient de l'enseignement de l'Holocauste et des obstacles auxquels ils se heurtaient. Il s'agit d'une étude très intéressante que le Royaume-Uni a publiée sur cette question.

Je pense, et ce n'est pas surprenant, que les résultats seraient semblables au Canada. Les enseignants disent systématiquement que le plus gros obstacle en matière d'éducation sur l'Holocauste est une question de temps. On n'a pas nécessairement beaucoup de temps dans le programme à consacrer à un sujet vaste et difficile. Parfois, les personnes qui, comme nous, enseignent l'histoire de l'Holocauste — des experts de l'ITF — vous diront que dans certains cas il est tout aussi dangereux de consacrer peu de temps à l'Holocauste que pas du tout.

C'est une situation que nous sommes en train d'examiner. Certains experts qui forment pour vous dire franchement l'épine dorsale de l'ITF cherchent à créer des lignes directrices pertinentes, pas seulement pour l'éducation sur l'Holocauste, mais pour établir un lien entre l'éducation sur l'Holocauste et celle d'autres génocides. C'est cela qui intéresse souvent les étudiants dans les salles de classe, comment relier l'Holocauste avec ce qui s'est passé au Rwanda, au Darfour et au Cambodge. Il y a un grand nombre de projets innovateurs qui sont nés de ces réunions d'experts que l'ITF a organisées pour donner aux enseignants les outils qui leur permettront d'interpeller leurs étudiants de manière pertinente, en tenant compte des contraintes de temps et de la complexité.

M. Gary Schellenberger: Merci.

[Français]

Le président: Monsieur Jacob, vous avez la parole.

M. Pierre Jacob (Brome—Missisquoi, NPD): Merci, monsieur le président.

Monsieur Boyd et monsieur Silva, merci d'être venus témoigner de votre expérience devant notre sous-comité cet après-midi.

Ma première question s'adresse à vous deux. De quelle manière les activités de l'ITF contribuent-elles à la défense des droits de la personne au Canada et dans le monde?

Finalement, vous avez parlé de sujets délicats pour les écoles et d'obstacles, notamment le manque de temps. Y a-t-il d'autres principaux obstacles à la sensibilisation du public face à la xénophobie, aux génocides, au racisme, à l'Holocauste, bien sûr, ou à tout geste constituant une incitation à la haine?

M. Mario Silva: Je vous remercie de votre question, monsieur Jacob.

Premièrement, comme président, mon travail est de jouer un rôle important dans l'avancement du travail de l'ITF sur les thèmes que j'ai indiqués, c'est-à-dire l'éducation et la recherche sur l'Holocauste et sa commémoration. En outre, j'ai pour rôle de faire de la promotion auprès des autres gouvernements et des organisations non gouvernementales et de travailler avec eux pour faire progresser les trois différents thèmes mentionnés pour l'éducation.

Sur le plan de l'éducation, il existe des limites du fait que notre système est provincial. Il faut donc faire des partenariats avec le gouvernement provincial, mais aussi travailler avec différentes institutions canadiennes pour les aspects liés aux programmes d'éducation à l'Holocauste. Nous avons des partenariats qui existent déjà depuis très longtemps et qui sont importants. Ils peuvent certainement aider à mettre en oeuvre plusieurs activités comprises dans notre mandat.

Le gouvernement a déjà investi un grand capital pour enseigner aux générations futures les leçons tirées de l'Holocauste et aider à prévenir les actes de génocide à l'avenir. Il faut toujours travailler dans la perspective où la prévention est très importante. L'Holocauste est un sujet très important, mais il sert aussi à éduquer les générations et à prévenir les actes de génocide, de xénophobie, d'antisémitisme dans le monde et dans notre pays.

C'est le but de notre organisation. Nous faisons tout notre possible pour travailler avec les ONG et les différents partenaires gouvernementaux, à l'échelle provinciale et canadienne, afin de faire progresser le travail sur ces trois thèmes très importants.

Le document principal de notre organisation intergouvernementale sert aussi à montrer notre engagement envers l'éducation et la recherche sur l'Holocauste ainsi que sa mémoire. Car il faut célébrer chaque année le jour du Souvenir de l'Holocauste et donner aux chercheurs et, surtout, aux professeurs de différents milieux de l'éducation un accès aux archives de documents liés à l'Holocauste.

Ce sont les activités de l'ITF telles qu'elles sont consignées dans le document de base. C'est dans cette optique que nous faisons notre travail.

• (1350)

M. Pierre Jacob: Il me reste encore un peu de temps.

J'aimerais revenir sur les obstacles rencontrés relativement à la sensibilisation du public. Vous avez parlé de sujets délicats et de manque de temps. Y a-t-il d'autres obstacles plus précis à la sensibilisation du public à l'Holocauste, à la xénophobie, aux génocides, au racisme, etc.?

M. Mario Silva: Il y a certainement d'autres obstacles. Il y a toujours du travail à faire pour sensibiliser les gens, et c'est la raison pour laquelle l'éducation joue un rôle très important dans notre organisation.

Malheureusement, il faut lutter constamment. Comme je l'ai indiqué à ce sous-comité, l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie existent toujours, alors nous avons l'obligation de contribuer à lutter contre cela. Le mandat de l'organisation me donnera, lors de ma présidence, une grande occasion de faire ce travail à l'échelle non seulement nationale, mais aussi internationale.

M. Pierre Jacob: Merci.

Me reste-t-il encore du temps?

Le président: Il vous reste 10 secondes.

M. Pierre Jacob: Je vais donc passer mon tour. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Jacob.

Madame Grewal, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Silva, c'est effectivement un plaisir de vous voir ici. Nous apprécions votre travail. Merci beaucoup pour tout ce que vous faites. Éduquer les gens sur l'Holocauste, c'est très important puisque cela aide les gens à comprendre et à ne pas oublier les crimes qui ont été commis contre l'humanité. Il s'agit d'un chapitre très triste effectivement. Cela pourrait également être utile pour comprendre l'idéologie sous-jacente de bien d'autres génocides, comme vous l'avez mentionné au Darfour, au Cambodge et au Rwanda.

Quels efforts le Canada a-t-il entrepris jusqu'à maintenant pour promouvoir l'éducation sur l'Holocauste et le souvenir de l'Holocauste au Canada, en plus de l'éducation dans les écoles? Y a-t-il d'autres façons d'éduquer la population. Pourquoi rencontrons-nous des problèmes pour faire connaître aux gens l'Holocauste?

• (1355)

M. Mario Silva: Merci beaucoup de cette question.

En ce qui concerne le soutien du gouvernement, comme je l'ai déjà dit, l'on a investi 2,5 millions de dollars dans le Programme de reconnaissance historique pour les communautés juives. Il y a eu plusieurs initiatives, y compris celle sur laquelle travaille le Canada, bien sûr, en collaboration avec l'ITF, sur la question de l'éducation et du souvenir et de la recherche. Nous collaborons également avec les ONG et nos partenaires sur cet important travail. Ensuite, il y a l'important monument national de l'Holocauste dans la capitale nationale qui est en cours de construction. Cela a d'ailleurs fait l'objet d'un projet de loi d'initiative privée de l'un de mes anciens collègues, et de votre ancien collègue, le ministre Tim Uppal.

De plus, il faut également s'exprimer au sujet de l'antisémitisme et du négationnisme. Le premier ministre a dit à ce sujet et je cite:

... le simple souvenir ne saurait suffire. Le souvenir de l'Holocauste doit aussi reposer sur une prise de conscience et un engagement solennel. La prise de conscience que les mêmes menaces existent encore aujourd'hui. L'engagement solennel peut contrer ces menaces. Nous le voyons dans les manifestes d'organisations qui refusent à Israël le droit d'exister en tant qu'État juif.

Bref, si l'on veut parler de négationnisme, d'agissements d'États génocidaires ou qui incitent au génocide, alors, on a également la responsabilité de dénoncer ces agissements. C'est ce qu'a dit le premier ministre dans un discours cette année le jour de

Yom Hashoah, soit le jour du souvenir de l'Holocauste, au Musée canadien de la guerre.

Il y a des activités en continu. Il est très important de prendre la parole, de dénoncer, de collaborer avec des partenaires dans divers secteurs, sur les scènes nationales et internationales, pour combattre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et le négationnisme.

Colin souhaitera peut-être parler d'autres projets.

M. Colin Boyd: Pour terminer, monsieur le président, il faut reconnaître le rôle crucial que les survivants de l'Holocauste ont joué au Canada, notamment en ce qui concerne l'appareil éducatif. En effet, le Canada est devenu terre de refuge de 40 000 survivants de l'Holocauste après la guerre et nous sommes une nation qui a été façonnée par cette immigration.

Malheureusement, nous nous dirigeons maintenant vers un environnement post-survivant, alors nous commençons à collaborer avec les centres d'Holocauste de Vancouver, Montréal et Toronto pour trouver des moyens de préserver voire de rehausser le témoignage des survivants de l'Holocauste à l'aide des dernières techniques et technologies, afin de faire en sorte que leurs histoires, qui sont puissantes et qui peuvent interpeller les étudiants mieux que le font les textes, puissent être préservées pour les générations futures.

Mme Nina Grewal: Me reste-t-il du temps?

Le président: Vous avez exactement une minute.

Mme Nina Grewal: Combattre le racisme et l'antisémitisme est très important et il faut que tout un chacun puisse exercer librement ses droits en tant qu'être humain.

Pourriez-vous nous parler des activités du Groupe de travail pour la coopération internationale en matière d'éducation, de mémoire et de recherche au sujet de l'Holocauste et de la façon dont elles contribuent à la promotion des droits de la personne au Canada et ailleurs au monde?

M. Mario Silva: Très brièvement, nous avons une définition du négationnisme. Le négationnisme est une forme d'antisémitisme qui vise à nier le génocide du peuple juif, ou à en rendre responsables les juifs. Nous traitons aussi des questions liées au négationnisme, comme la contestation publique, la remise en doute des moyens employés, la justification ou la banalisation ou la minimisation de l'Holocauste, de l'*HaShoah*, y compris la minimisation de l'ampleur de l'Holocauste. Nous avons un document là-dessus.

Il y a un programme de subventions pour les ONG et pour nos partenaires dans divers pays, particulièrement les pays membres.

Il ne faut pas oublier l'importance du jour de la commémoration de l'Holocauste, le 27 janvier, qui est observé dans la scène internationale.

Nous avons pris d'autres initiatives de promotion au niveau international. Pour promouvoir la cause de l'accès aux archives et pour prouver l'engagement des pays membres, à leur inscription on exige des pays qui prouvent leur engagement envers notre instrument principal, la Déclaration de Stockholm, mais aussi qu'ils entreprennent des initiatives de sensibilisation, de commémoration et de recherche.

Enfin, le comité pourrait faire une excellente chose en participant à la cérémonie de passation le 5 mars. Monsieur le président, je vous encourage si vous obtenez l'approbation de tous les membres du comité, à être des nôtres à Berlin, le 5 mars. Je pense que ce serait important pour le comité d'être présent, puisque c'est une question très importante pour les droits de la personne à l'échelle internationale.

Au même moment, vous le savez sans doute, monsieur le président, le Conseil des droits de l'homme tiendra une réunion à Genève, qui est tout à côté. Ce serait une excellente occasion pour vous et pour les membres du comité d'y participer, entre autres activités. Je pense que c'est un événement très important, qui en vaut la peine, un jalon pour l'histoire canadienne. C'est la première fois que le Canada présidera cette organisation internationale qui fait un si bon travail d'éducation, de recherche et de mémoire au sujet de l'Holocauste.

J'en profite encore une fois pour vous demander, monsieur le président, d'obtenir l'appui de vos membres pour y participer. Il serait vraiment dommage que vous n'y soyez pas tous.

• (1400)

Le président: Nous en prenons bonne note. Je présume que le comité voudra en discuter plus tard. Il y a quelques obstacles à surmonter.

Nous ne disposons plus que de quelques instants, mais comme il n'est pas tout à fait 14 heures, je vais laisser M. Sweet poser une dernière question.

Monsieur Sweet, vous avez la parole.

M. David Sweet: Merci, monsieur le président.

Au Dominion Institute, nous avons un programme qui était un franc succès et qui était subventionné par le gouvernement. Il s'agissait d'enregistrer sur vidéo le témoignage d'anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, pour ne pas oublier ce qu'ils avaient à dire.

Dans son témoignage, M. Silva a parlé d'un programme semblable d'enregistrement de témoignages de survivants de l'Holocauste.

Ce n'est pas clair, et nous n'avons pas de possibilité d'obtenir des précisions, dites-moi si ce programme est en cours actuellement? A-t-il le financement nécessaire? Est-ce que des ONG acceptent des dons de charité pour qu'il se poursuive?

M. Mario Silva: Oui, nous allons collaborer avec trois centres de l'Holocauste pour préserver ces témoignages et pour les rendre disponibles en format numérique. Nous y travaillons actuellement, avec ces trois centres. Ce sera un des grands projets de l'année de notre présidence.

Je vous remercie beaucoup de faire allusion aux anciens combattants qui ont libéré de nombreux camps. C'est un autre rôle que le Canada a joué. Pendant notre présidence, nous espérons pouvoir rendre hommage aux anciens combattants qui ont fait un merveilleux travail en libérant l'Europe du nazisme et de cette haine horrible.

Je ne sais pas si Colin voudrait ajouter quelque chose.

M. Colin Boyd: Nous savons qu'il y a actuellement environ 2 000 témoignages, dans des formats divers, de survivants de l'Holocauste. C'est parfois sur cassette VHS. Ces documents se détériorent. Il faut donc convertir les formats de ces témoignages dans les formats des dernières technologies et les préserver, les répertorier et les documenter afin qu'ils soient facilement accessibles au public.

M. David Sweet: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Sweet.

Merci à nos deux témoins. J'ai une question que je ne poserai pas faute de temps. C'est aujourd'hui un jour de commémoration et il y a des activités à la Chambre des communes dont je ne voudrais pas vous priver.

Merci à vous, monsieur Boyd, et à vous, monsieur Silva.

M. Mario Silva: Merci, monsieur le président

Le président: Votre témoignage était comme toujours édifiant et nous sommes ravis de vous avoir reçu aujourd'hui.

Merci.

La séance est levée.

POSTE  **MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>